

J'ai besoin de la gendarmerie

EN JOURNEE
(8h00 / 19h00)

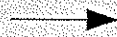
24h / 24h

LA NUIT
(19h00 / 08h00)

Pour
L'urgence



Agression
Vol



pour une
information



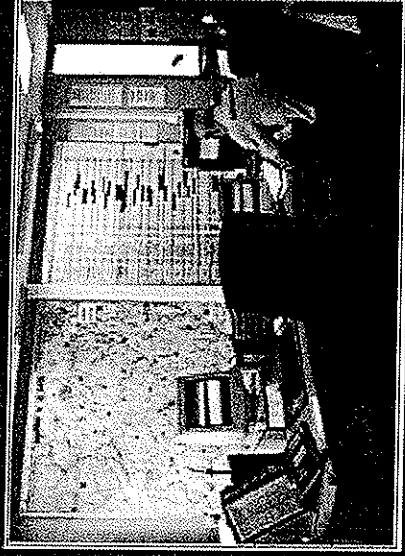
suivi de ma plainte
démarches ...
Accident



« « 17 » »

ma brigade
03.44.....
BRIGADE de GENDARMERIE

60600 CLERMONT
Tél. : 03.44.50.02.21



Quel que soit le motif de mon appel et le numéro composé (le 17 ou ma brigade) je suis mis en relation avec un opérateur du CORG. Il traitera ma demande en fonction de l'urgence ou me demandera de rappeler légitimement ma brigade aux heures de bureaux si l'urgence n'est pas avérée.

Je ne dois pas user
de l'appel d'urgence
si ma requête n'est pas urgente.

La gendarmerie vous informe

Le CORG

Beaucoup d'entre nous s'interrogent encore des raisons pour lesquelles un gendarme de BEAUVAIS répond à notre appel alors que nous avons sollicité la brigade de notre secteur.

Le Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie (CORG) est une structure opérationnelle qui est devenue incontournable dans l'organisation de la gendarmerie au niveau du département.

Il est le point d'entrée de l'accueil téléphonique d'urgence : (le « 17 ») pour toutes les communes placées sous la

responsabilité des forces de gendarmerie.

Il est à ne pas confondre avec :

- le « 18 » pour appels des pompiers
- le « 15 » pour appels du SAMU

Il est bien sur en lien permanent avec les autres services de l'Etat.

SES MISSIONS :

- Centralisation de l'information
- Réponse aux sollicitations
- Gestion et coordination des interventions

Entre 19h et 8h

La nuit, si je compose l'appel d'urgence « 17 » ou le numéro à 10 chiffres de la brigade locale, je parviens au CORG de BEAUVAIS.

Entre 8h et 19h

Je peux joindre la brigade pour une démarche administrative, le suivi de ma plainte, etc...
Il me faut alors composer le numéro à 10 chiffres de la brigade

Si c'est une urgence je fais le « 17 »

*
*
*

Le rôle de l'opérateur du CORG est de répondre aux sollicitations des usagers, de les rassurer, de les informer sur la suite immédiate donnée à leurs appels, de déclencher si besoin l'intervention des forces de l'ordre et de coordonner l'action de celles-ci.

Le CORG centralise les interventions sur tout le département, et répond également à l'appel des usagers lorsque les brigades sont fermées au public. Durant ces horaires, c'est lui qui coordonne les moyens de la gendarmerie.

Le CORG est l'outil opérationnel à la main du commandant de groupement de l'Oise, pour une bonne coordination des patrouilles et une intervention plus rapide et plus efficace en cas de besoin.



au service de ses concitoyens